

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 OCTOBRE 2009

Présents : Mr Dovergne A : Maire ; Mme Hanosset M : Adjointe,
Mmes Lavallard O, Berthe M,
Mrs Lemarié S, Pommier A, Lapère E, Delecroix S, Mazurier T, Di Guisto B.

Absents excusés: Mme Bourgois A

Secrétaire de séance : Mme Maryline Hanosset

DÉMISSION :

Monsieur le Maire fait part du courrier de démission de Madame Annie Bourgois. Il décide de lui laisser un an de disponibilité.

SPORT ET CULTURE :

↳ Activité cheval

Adrien est venu faire le point sur l'activité de l'année écoulée. Il y a 5 à 12 enfants qui participent aux activités mais pas régulièrement tout au long de l'année. Après délibération, le Conseil Municipal décide de reconduire l'activité jusque fin décembre et de se réunir avec les parents le mercredi 16/12 à 17h pour faire le point et voir la suite à donner.

↳ Terrain de sport :

Sébastien Lemarié fait un compte rendu de la commission qui a eu lieu le 22/09. L'idée retenue est un petit terrain de foot 40X20 et d'une zone avec un sol en dur et un panier de basket. Le Conseil Municipal donne son accord et la commission va continuer de travailler dans ce sens.

↳ Thé dansant :

Sébastien Delecroix fait un compte rendu de la commission qui a eu lieu le 14/09. Le thé dansant aura lieu le 29/11 à 15h. Chaque conseiller ira inviter des Aînés. Les personnes seules pourront être accompagnées. Les devis pour les pâtisseries ont été demandés et l'animateur retenu. Après délibération, le Conseil Municipal décide de faire un ballotin de chocolats au lieu d'un colis.

↳ Signalétique :

Le Conseil Général propose des plaques d'entrée de village en patois. Le Conseil Municipal décide de choisir un sobriquet : « Chés capieux fins ».

EAU :

↳ Bouches à clefs :

Bruno Di Guisto fait le point sur 'état des bouches à clefs. Une demande de devis va être demandée à la Nantaise des Eaux.

↳ Assainissement :

Monsieur le Maire signale que les habitants ne peuvent pas prétendre à des subventions pour effectuer leur assainissement individuel car la commune a opté pour un assainissement collectif.

Après délibération, le Conseil Municipal opte pour un assainissement individuel pour la Commune.

↳ Syndicat de la Luce :

Le Conseil Municipal n'a toujours pas réponse concernant les travaux effectués sur un pont.

FÊTE PICARDE :

Après délibération, le Conseil Municipal décide de verser 500€ au Comité des Fêtes pour le remboursement du spectacle.

Il y aura une réunion le 21/10 pour faire le bilan.

Le repas des bénévoles aura lieu le 21/11.

DIVERS :

↳ Décisions modificatives :

Pour des raisons de budget il est nécessaire de faire les modifications suivantes :

- 1 430€ au C231

+ 393€ au C202

+ 1 037€ au C2181

↳ Monsieur Le Maire fait le point sur l'entretien avec la société ADI. L'étude préliminaire montre qu'il est possible d'économiser de l'énergie sur l'éclairage public. Le Conseil Municipal décide de demander une étude plus approfondie.

↳ Le SISCO doit élaborer un planning de nettoyage de la salle des fêtes.

↳ Il n'y a pas de réponses pour la circulation des camions route de Mézières.

↳ Le problème des écoulements devant chez Abdel reste d'actualité.

↳ La société de chasse demande l'autorisation de couper la jachère et le genévrier au dessus de la carrière.

La séance est close à 22 H 45

POUR EXTRAIT CONFORME

ONT SIGNÉ LES MEMBRES PRÉSENTS